

Election des représentants des personnels au Conseil d'administration, à la Commission de la recherche et à la Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique scrutin des 4 et 5 décembre 2024

Formulaire n°2 : Demande de correction des listes électorales pour les personnels

Vous êtes invité à vous connecter sur la base <https://electre.univ-lyon2.fr> afin de procéder à votre demande de correction. En cas d'impossibilité, vous déposerez ce formulaire en main propre à la DAJIM (16 quai Claude Bernard, bâtiment Déméter, 2^{ème} étage, bureau D249 les jours ouvrés de 9H à 12H et de 14H à 17H) au plus tard avant le scellement des urnes :

Je soussigné _____
Nom usuel : _____
Nom de naissance : _____
Prénoms : _____
Date de naissance : _____
Diplôme le plus élevé : _____
Composante de rattachement/UMR d'affectation : _____
Composante au sein de laquelle est réalisé le plus grand nombre d'heures d'enseignement pour l'année universitaire 2024-2025 : _____
Section CNU, CNRS ou code de discipline : _____
Mél : _____
Téléphone : _____

En qualité de :

- BIATSS/ITA titulaire
- BIATSS non titulaire
- Enseignant-chercheur et enseignant titulaire
- Enseignant non titulaire en CDI
- Chercheur titulaire (CNRS)
- Chercheur contractuel (CNRS)
- Personnel scientifique de bibliothèque

- Demande à être ajouté sur les listes électorales de l'Université Lumière Lyon 2
- Demande que les listes électorales soient corrigées conformément à ma demande ci-dessus

Fait à, le
Signature

ACCUSE DE RECEPTION (partie réservée à l'administration)

Date :
Heure :
Signataire :

DECISION DE LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE ¹ (partie réservée à l'administration)

- Demande de Correction accordée.
 - Demande de Correction refusée. Motif : _____
- Date :

Signataire :

¹ Un message électronique notifiant la décision de la Présidente de l'Université sera adressé au demandeur/à la demandeuse sur son adresse électronique professionnelle.

Vos données personnelles sont collectées par l'Université Lyon 2 pour la mise en œuvre d'un traitement automatisé permettant la gestion administrative des candidatures dans le cadre des élections des représentants étudiants aux conseils centraux de l'Université en application des articles L719-1 à L719-4 et D719-1 à D719-40 du code de l'éducation. La communication des informations revêt un caractère obligatoire pour l'examen de votre candidature.

Les personnels habilités de la Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et des Marchés, de la Direction de la vie étudiante et des campus et de la Direction de la recherche sont seuls destinataires des données recueillies. Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est opéré. Les informations ne feront pas l'objet d'un traitement ultérieur pour une finalité distincte et sont conservées pour une durée de deux ans correspondante à la durée des mandats des représentants étudiants aux conseils centraux.

La responsable du traitement est la Présidente de l'Université, Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN, presidence@univ-lyon2.fr. Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant auprès du DPO de l'Université à l'adresse dpo@univ-lyon2.fr. Vous bénéficiez également d'un droit de limitation et d'opposition au traitement de données. Vous pouvez le cas échéant introduire une réclamation auprès de la CNIL.